

31 août 2010

10.384

Question Théo Huguenin-Elie**Plage des Six-Pompes**

Il y a des évènements qui marchent dans le canton de Neuchâtel: c'est le cas de "La Plage"! Qu'attend l'Etat pour soutenir cette manifestation de manière décente?

La Plage des Six-Pompes existe depuis 17 ans. A l'heure actuelle, elle est le plus important festival des arts de la rue en Suisse. Elle est reconnue de manière internationale par le public et les médias: entre les éditions de 2008 à 2010, l'évènement peut se targuer d'une exceptionnelle couverture médiatique dont notamment: des reportages sur Canal Alpha, à la TSR (19:30 et Journal des régions), à la télévision suisse alémanique (Téléjournal de 19:30) et sur FR3; sur les ondes de RTN, de la RSR, de Couleur 3 et d'Espace 2; dans les quotidiens que sont *L'Express* et *L'impartial*, *le Journal du Jura*, *le Quotidien jurassien*, *la Tribune de Genève*, *La Liberté*, *Le Temps*, *la NZZ* (édition Web), *l'Est républicain*; enfin, dans les hebdomadaires que sont *L'illustré*, *l'Hebdo* et *Femina* (cette liste n'est pas exhaustive).

Par ailleurs, la popularité de l'évènement n'est plus à démontrer: 70.000 personnes en 2009, 65.000 en 2010; de surcroît, ce nombreux public provient non seulement de toute la Suisse, mais aussi de l'étranger. Or, malgré ce rayonnement national et international, l'Etat de Neuchâtel reste d'une frilosité déconcertante (5000 francs de subvention et une garantie de déficit de 10.000 francs!).

Du point de vue financier, le festival tourne avec difficultés, mais grâce à la sagacité de ses organisateurs, il parvient année après année à éviter les déficits (exception faite de 2007). Cela dit, à l'heure où le modèle de La Plage est repris dans d'autres cités romandes (Yverdon a son propre festival des arts de la rue depuis 2007; Fribourg, Meyrin et Orbe ont connu chacun en 2010 une première édition), il est nécessaire de permettre au festival des arts de la rue du canton de Neuchâtel de conserver sa place de numéro un en Suisse en renforçant sa pérennité et son attractivité, soit en le subventionnant comme il le mérite.

Dans quelle mesure le Conseil d'Etat partage-t-il cette analyse? Que propose-t-il pour soutenir dignement cet évènement phare dès 2011?

NB: Les organisateurs de La Plage seraient heureux de voir leur subvention cantonale croître de manière substantielle, quitte à devoir se passer de garantie de déficit. Nul doute que leur rigueur et leur expérience leur permettraient d'éviter l'écueil que représentent des comptes déficitaires.

Cosignataires: C. Mermet, M. Béguelin, L. Zwygart-de Falco, A. Houlmann, G. Spoletini et C. Béguin.